

Les 11 demandes des associations pour des pistes cyclables (voies vertes) continues sur les deux rives de la Garonne entre le pont des Catalans et le Vieux Pont de Blagnac, avec passerelles sur le Touch et la Garonne - projet Coulée Verte de la Garonne -

Transmises au président du Grand Toulouse le 17 juillet 2009.

Action publique prévue lors de la Journée des Voies Vertes du 27 septembre 2009

Pour un parcours piéton/cycliste continu sur les deux rives de la Garonne en aval du pont des Catalans sur les communes de Toulouse et Blagnac, avec création de 2,5km de chemin sur la rive gauche et d'une passerelle sur le Touch.

Constat :

Entre le pont des Catalans (Toulouse) et le Vieux pont de Blagnac (Blagnac) :
= Les parcours cyclables sur les rives de la Garonne sont réalisés seulement sur les digues soit 70% de la longueur, il manque 2km sur la rive gauche en aval du pont de la rocade -l'espace est « privatisé » principalement par des établissements publics : maisons de retraite, parking de l'hôpital, ..., et il manque une passerelle sur le Touch (obstacle naturel).
Cela oblige les cyclistes à rouler avenue de Casselardit, route circulée et dangereuse.

= Les traversées de la Garonne sont difficiles : le pont de la rocade est difficile d'accès rive gauche (escalier), le Vieux pont de Blagnac a des accès imparfaits avec des traversées « à niveau » non sécurisées (voir les demandes de l'Association Vélo et de l'ABAVE le 10 octobre 2008).

Objectif général

Nous demandons une reconquête des rives de la Garonne au profit des piétons et des vélos, avec la création de deux cheminements continus sur les deux rives de la Garonne, et des traversées sécurisées et agréables de la Garonne. C'est un grand projet pour l'agglomération visant à créer :

- Une boucle pont des Catalans - Vieux pont de Blagnac, aller sur une rive et retour sur l'autre (7,5 Km) ;
- Une connexion entre le centre ville de Toulouse (pont des Catalans) et la Coulée verte du Touch (embouchure du Touch, la décision de prolonger la Coulée verte jusque là étant prise) ;
- Une connexion entre le centre ville de Toulouse (pont des Catalans) et le Ramier de Blagnac.

Demandes principales

Création d'une continuité cyclable rive gauche de la Garonne, entre le pont de

la rocade- rue E. Heybrard (Toulouse)- et Blagnac (Le Plan du Port, Vieux pont de Blagnac) avec aménagement d'une nouvelle piste piétons-vélos sur Toulouse (1,6km) et Blagnac (0,4km) et passerelle sur le Touch (voir demandes n°2 , 3, 4 et 5).

Amélioration des pistes existant sur les deux rives à Toulouse et Blagnac (revêtement, rampes, création d'un éclairage) (voir demandes n°1, 3, 5, 6, 7 et 8).

Les 11 demandes sur les deux rives et entre les rives

= En rive gauche :

1- Amélioration de la piste cyclable de la digue Garonne le long du Bd R. Wagner (1,4km) : jalonement, pose d'une goulotte le long de l'escalier qui descend du pont des Catalans, éclairage sous le pont de la rocade.

2- Création d'une piste piétons/vélos continue sur la digue de la Garonne après le pont de la rocade, entre la rue Emile Eybrard et le pied de la cité Ancely -allée des Causses (1,3km).

La création de ce chemin mettra fin à la privatisation de ces espaces publics, et permettra d'éviter le chemin de Casselardit très circulé (dont l'aménagement cycliste a été très malheureusement omis lors de la réfection de ce tronçon il y a 3-4 ans).

La création de ce nouveau cheminement permettra de rejoindre le sentier piétonnier qui existe déjà au pied de la Cité Ancely, et par une passerelle sur le Touch d'assurer une continuité avec le réseau cyclable de Blagnac.

3- Amélioration du chemin piétonnier qui existe au pied de la Cité Ancely, le long de la Garonne (0,5km). Ce sentier étroit et en terre n'est actuellement pas praticable en vélo urbain.

4- Construction d'une passerelle piétons-vélos sur le Touch, au pied de la cité Ancely, entre les communes de Toulouse et Blagnac : cet ouvrage permettra de créer deux continuités dans les cheminements piétons-vélos :

* création d'une continuité le long de la rive gauche de la Garonne, en prolongeant le cheminement créé sur la rive gauche à Toulouse par un accès direct à la digue existant à Blagnac

* connexion avec la Coulée verte du Touch qui est déjà aménagée entre Tournefeuille et la route de Bayonne, et que le Grand Toulouse a décidé d'aménager entre la route de Bayonne et le pied de la cité Ancely (travaux décidés).

5- Création d'une piste piétons-vélos sur le bord de la Garonne entre le Touch -passerelle demandée au point 4- et le Vieux pont de Blagnac (passage sous le pont déjà possible) (0,4km).

6- Création d'une piste piétons-vélos, avec éclairage, sur le chemin en terre

existant à Blagnac entre le Vieux pont de Blagnac et la digue déjà aménagée au Parc du Ramier (demande des associations depuis 10 ans, travaux décidés par la Mairie de Blagnac et le Grand Toulouse) (0,5km).
Avec amélioration de la rampe d'accès au Vieux pont de Blagnac.

= En rive droite :

7- Amélioration de la piste cyclable existant sur la digue rive droite, entre le Vieux Pont de Blagnac et le pont des Catalans (3,2km), avec pose de lampadaires solaires à détection de présence. Cet aménagement est utile pour faciliter les déplacements utilitaires en toute saison (y compris l'hiver) sur cet axe très fréquenté.

Pour agrémenter la vue depuis la rive gauche, le tronçon du vieux pont de Blagnac au pont sur la rocade pourrait, comme le reste de la digue, être planté de vigne vierge ou autre végétation couvrante.

8- Amélioration de la rampe d'accès à la digue au niveau du pont des Catalans (av. de l'ancien Vélodrome), et du passage sous le pont (continuité avec la digue au pied des immeubles de la ZAC du Bazacle).

9- Création d'un cheminement piétons-vélos au bord du fleuve, au pied de la digue, accessible – en période de basses eaux seulement- par deux rampes à créer au Vieux pont de Blagnac et au pont des Catalans.

= Pour traverser la Garonne :

10- Amélioration des connexions de la piste cyclable du Vieux pont de Blagnac avec les réseaux cyclables (voir lettre du 10/10/2008) :

* Côté Blagnac : piste sur le pont, rampe de descente vers la digue côté aval, accès en arrivant de Blagnac Plan du Port et rue du Bac, et avenue de Purpan et impasse du Touch) ;

* Côté Toulouse : traversée du Pont au droit de la digue (création d'un plateau traversant, prévu en 2009), jonction avec la piste du pont et avec la route de Blagnac, et, à terme, jonction de deux bouts de pistes longeant la Garonne par la construction d'une voie nouvelle piétons-vélos sous le Vieux Pont de Blagnac.

NB : les associations ont demandé ces améliorations par un courrier du 10 Octobre 2008.

11- A moyen terme création d'une passerelle piétons-vélos séparée sur la Garonne (entre les Sept-Deniers et Casselardit).

Cette passerelle devra se situer en amont du « Vieux Pont de Blagnac », entre celui-ci et le pont de la rocade, par exemple au droit de la belle rampe (cyclable) d'accès à la digue, créée récemment Allée Firmin Bousset (rue Bardou) et rue Vittel (rive gauche).

Car un bel ouvrage, loin de la circulation automobile, multipliera les accès et les traversées, favorisera les boucles de promenade, ouvrira le quartier des Sept-Deniers sur l'extérieur, et mettra en valeur le fleuve.

Demandes effectuées le 17 Juillet 2009, par une lettre au président du Grand Toulouse, par les associations suivantes :

Association Vélo
Délégation régionale de l'AF3V
5, avenue F. Collignon 31200 Toulouse Tel. : 05 34 30 94 18
Mail : toulouse@fubicy.org
Site : <http://toulousevelo.free.fr>
Vice-Président : Julien Savary

Association Blagnac A Vivre Environnement
(ABAVE)
Mairie de Blagnac
Place Jean-Louis Puig 31700 Blagnac Tel: 05 61 15 60 46
Site (blog) : <http://abave.over-blog.com>
Présidente : Marie-Pierre Bès

Association Collectif des Arènes Romaines
107 avenue des Arènes Romaines, 31300 Toulouse
Tel.: 06 88 70 78 87 courriel: collectif.arenas@free.fr
Présidente: Marie-Madeleine Laborde